

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Public cible:
1 groupe d'agents CAF

Pré-requis :Aucun pré-requis

Modalités pratiques Durée : 1.5 j

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation: Chantiers locaux

TARIF / COÛT STAGIAIRE : €

Modalités animation : En présentiel

Intervenant : Christiany Damien

Effectif:

2025 - Comprendre l'intercommunalité et son contexte réglementaire et financier -1.5 jour

MAJ: Vendredi 08 août 2025

Objectifs professionnels:

Comprendre les éléments de contexte financier dans lesquels s'inscrit l'action les collectivités locales (COLOC), en lien avec les missions des CAF à leur côté

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Disposer d'une bonne connaissance des modalités de financement des COLOC
- Appréhender les enjeux de l'analyse financière des COLOC
- Maitriser les enjeux du SPPE dans le bloc local

Contenu:

Méthodes mobilisées :

Support d'intervention transmis en amont de la formation ;

Travail sur pièces budgétaires

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 – www.egoc.org

Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43

N° Siret: 777749375 00021